

## Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville



Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



**La Neuveville**  
Place du Marché 3 | 2520 La Neuveville  
www.laneuveville.ch

### Municipalité de La Neuveville

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 27 OCTOBRE 2024

Liste des candidats par parti pour la Mairie,  
le Conseil municipal et le Conseil général

#### Parti Libéral Radical La Neuveville

##### Mairie – Liste N° 1 – Système majoritaire

Longo Luca 2000 Master en politiques publiques Nouveau

##### Conseil municipal – Liste N° 1 – Système proportionnel

Kurth André 1971 Délégué médical Ancien

Longo Luca 2000 Master en politiques publiques Nouveau

Binggeli Alain 1971 Ingénieur HES Nouveau

##### Conseil général – Liste N° 1 – Système proportionnel

Longo Luca 2000 Master en politiques publiques Ancien

Andrey Charly 2003 Automaticien Nouveau

Junod Cédric 1986 Artisan boucher-charcutier/maîtrise fédérale Ancien

Teutsch Fabian 1978 Vigneron/maîtrise Ancien

Burkhalter Luc 1994 Mécatronicien Ancien

Niederer Julien 1984 Peintre en bâtiments Ancien

Aeschlimann-Blaser Karin 1970 Bijoutière-designer Ancienne

Cochet Matthieu 1980 Economiste bancaire Ancien

Krieg Caroline 1980 Comptable Nouvelle

Voumard Alicia 1990 Photographe Nouvelle

Kurth André 1971 Délégué médical Nouveau

Kurth Roland 1967 Alzheimer Ecosystem Manager Nouveau

Binggeli Alain 1971 Ingénieur HES Nouveau

Eusebio Veronica 1979 Manager aux CFF Nouvelle

#### Parti Forum neuevillois

##### Mairie – Liste N° 2 – Système majoritaire

Frioud Auchlin Catherine 1959 Economiste, cheffe d'entreprise Ancienne

##### Conseil municipal – Liste N° 2 – Système proportionnel

Ferrier Christian 1976 Directeur marketing EMBA Ancien

Frioud Auchlin Catherine 1959 Economiste, cheffe d'entreprise Nouvelle

Michel Karim 1971 Ingénieur civil Ancien

##### Conseil général – Liste N° 2 – Système proportionnel

Althaus Damien 1992 Cadre – Ingénieur alimentaire Ancien

Bucciarelli Sophie 1977 Professeure de danse Ancienne

Gugger Joël 1992 Ingénieur HES, chef d'entreprise Ancien

Guillaume Alain 1969 Expert-comptable, directeur financier Ancien

Kaenel Céline 1979 Collaboratrice scientifique OFS Ancienne

Michel Karim 1971 Ingénieur civil Nouveau

Weber Stéphane 1969 Artisan indépendant Ancien

Aegerter Marcel 1975 Consultant en IT, directeur d'entreprise Nouveau

Bargiela Vaz María Del Carmen 1960 Enseignante Nouvelle

Beer Charles 1953 Retraité Nouveau

Burkhalter Nicolas 1977 Enseignant Nouveau

Chapuis Marwan 2003 Etudiant en sciences et sport Nouveau

Michel Lina Malika 2006 Etudiante en médecine Nouvelle

Pluess Philipp 1980 Informaticien Nouveau

#### Parti Les Vert-e-s La Neuveville

##### Mairie – Liste N° 3 – Système majoritaire

Louis Aurèle 1991 Producteur et musicien Nouveau

##### Conseil municipal – Liste N° 3 – Système proportionnel

Louis Aurèle 1991 Producteur et musicien Ancien

Mamie Richard 1960 Expert en finances et controlling retraité Nouveau

##### Conseil général – Liste N° 3 – Système proportionnel

Louis Aurèle 1991 Producteur et musicien Nouveau

Mamie Richard 1960 Expert en finance et controlling retraité Ancien

Maillat Fanny 1976 Mère au foyer Ancienne

Arizzi Nicolas 1982 Responsable des finances Nouveau

Staub Caroline 1994 Chargée de projets durabilité Nouvelle

Voisard Clovis 1968 Politologue, conseiller en migration Ancien

Chatelet Pascale 1959 Enseignante spécialisée retraitée Nouvelle

Louis Cyprien 1997 Hydrogéologue Ancien

Mamie Sabine 1962 Enseignante Ancienne

Miorini Loris 1977 Curateur professionnel Nouveau

Spart Marjorie 1980 Spécialiste en communication Nouvelle

Zuberbühler Jean-Claude 1956 Enseignant retraité Ancien

Remund Rentsch Christine 1966 Economiste d'entreprise, administratrice de projets Nouvelle

#### Francis Gerz

##### Mairie – Liste N° 4 – Système majoritaire

Gerz Francis 1970 Entrepreneur Nouveau

##### Conseil municipal – Liste N° 4 – Système proportionnel

Gerz Francis 1970 Entrepreneur Nouveau

##### Conseil général – Liste N° 4 – Système proportionnel

Gerz Francis 1970 Entrepreneur Ancien

#### Parti Socialiste de La Neuveville

##### Conseil municipal – Liste N° 5 – Système proportionnel

Bloch Denise 1956 Médecin de famille Ancienne

##### Conseil général – Liste N° 5 – Système proportionnel

Bloch Denise 1956 Médecin de famille Nouvelle

Brazier Caroline 1987 Chercheuse en psychologie Ancienne

Leiras Torres Adele 1994 Céramiste Ancienne

Wingo Celeste 1996 Opticienne – Matelot Ancienne

Wingo Helvetia 1988 Enseignante cycle 1 - TM Ancienne

#### Parti UDC La Neuveville

##### Conseil municipal – Liste N° 6 – Système proportionnel

Gutmann Anton Tony 1957 Entrepreneur Nouveau

Cosandier Gertrud 1963 Vigneronne Nouvelle

##### Conseil général – Liste N° 6 – Système proportionnel

Gutmann Anton Tony 1957 Entrepreneur Ancien

Bovet Stephan 1964 Employé DGE Canton de Vaud Nouveau

Cosandier Gertrud 1963 Vigneronne Nouvelle

Angehern Ethan 2002 Serveur Nouveau

Rossi Mauro 1960 Ingénieur Nouveau

Féver Jonas 1989 Employé de commerce Nouveau

Gutmann Raffael 1989 Mécanicien Nouveau

#### Pascal Evard

##### Mairie – Liste N° 5 – Système majoritaire

Evard Pascal 1967 Restaurateur Nouveau

##### Conseil général – Liste N° 7 – Système proportionnel

Evard Pascal 1967 Restaurateur Nouveau

#### APPARENTEMENTS DE LISTES POUR LE CONSEIL MUNICIPAL ET LE CONSEIL GENERAL

- Les listes 1 (Parti Libéral Radical La Neuveville) et 6 (Parti UDC La Neuveville) sont apparentées.

- Les listes 3 (Parti Les Vert-e-s La Neuveville) et 4 (Francis Gerz) sont apparentées.

Chancellerie municipale de La Neuveville

Septembre et octobre 2024

Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)

**Avis de construction**

Requérants : Serge Richard, route du Château 39, 2520 La Neuveville

Michel Richard, Récille 5, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : DH & Associés Sàrl, Russie 2, 2525 Le Landeron

Emplacement : Parcelle 645, route du Château 39, 2520 La Neuveville

Zone : Zone mixte des abords de la Vieille Ville

Objet protégé : Site pollué

Site archéologique classé

Recensement arch. : Périmètre recensement architectural

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Assainissement énergétique et installation photovoltaïque

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, **soit du 27 septembre 2024 au 28 octobre 2024**. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 27 septembre 2024

Municipalité de La Neuveville

**Avis de construction**

Requérants : Bjorn Berger, chemin des Rondans 35, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Bjorn Berger, chemin des Rondans 35, 2520 La Neuveville

Emplacement : Parcelle 795, chemin des Rondans 35, 2520 La Neuveville

Zone : Zone d'habitation H2

Dérogation : Art. 80 LR

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Couvert démontable en toile pour véhicule

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, **soit du 27 septembre 2024 au 28 octobre 2024**. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 27 septembre 2024

Municipalité de La Neuveville

**Avis de construction**

Requérants : Majian et Jean-Diego Von Allmen, chemin des Bleuets 3, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Majian et Jean-Diego Von Allmen, chemin des Bleuets 3, 2520 La Neuveville

Emplacement : Parcelle 1633, chemin des Bleuets 3, 2520 La Neuveville

Zone : Zone d'habitation H2

Zone protégée : Inventaire fédéral des paysages

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Installation d'un conduit de cheminée

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, **soit du 27 septembre 2024 au 28 octobre 2024**. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 27 septembre 2024

Municipalité de La Neuveville

**Municipalité de La Neuveville**

LE CONSEIL GÉNÉRAL

est convoqué en séance ordinaire au Centre des Epancheurs

Mercredi 2 octobre 2024 à 19 h 30

**Ordre du jour**

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2024
- \*3. Position CM et décision CG sur la motion PSN (P. Gaspar) « Implémentation d'un système de recyclage des plastiques ménagers du type "Bring plastic back" au sein de notre commune » (C. Ferrier)
- \*4. Position CM et décision CG sur la motion PLR (L. Longo) « Création d'une commission non-permanente du Conseil général » (C. Frioud Auchlin)
- \*5. Position CM et décision CG sur la motion PLR (C. Junod) « Suppression et compensation des places de parc en vieille ville et aux alentours » (C. Ferrier)
- \*6. Position CM et décision CG sur la motion Sans parti (F. Gerz) « Réalisation zone de rencontre (interdiction de circulation) en vieille ville à La Neuveville pour la période estivale » (C. Ferrier)
- \*7. Position CM et décision CG sur la motion PSN (J. Moeckli) « Congé paternité supplémentaire pour les employés communaux de La Neuveville » (C. Frioud Auchlin)
- \*8. Position CM et décision CG sur la motion PSN (J. Moeckli) « Journée annuelle sans voiture à La Neuveville » (Conseil municipal par C. Frioud Auchlin)
- \*9. Position CM et décision CG sur le postulat FOR (A. Guillaume) « Formation des membres du Conseil général » (C. Frioud Auchlin)
- \*10. Réponse à l'interpellation PLR (L. Longo) « Des nouvelles du Schlossberg ? » (C. Frioud Auchlin)
- \*11. Réponse à l'interpellation FOR (C. Känel) « Centre médical à La Neuveville (route de Neuchâtel 3) » (C. Frioud Auchlin/A. Kurth)
- \*12. Réponse à l'interpellation PVN (R. Mamie) « Voiture Mobility à La Neuveville » (C. Ferrier)
- \*13. Réponse à l'interpellation PVN/PSN (S. Mamie/H. Wingo) « Installation de toilettes à l'est de St-Joux » (C. Ferrier)
- \*14. Réponse à l'interpellation UDC (T. Gutmann) « Processus et code de déontologie » (C. Frioud Auchlin)
15. Interventions parlementaires et développements
16. Questions simples et traitement
17. Communications

\* = voir annexes

Les séances du Conseil Général sont publiques

**Avis de travaux**

Chemin des Oeuchettes

Avis à la population

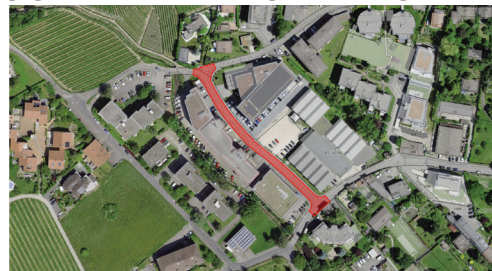
Les travaux de réfection du chemin des Oeuchettes se dérouleront à partir du 7 octobre 2024 jusqu'à la fin de l'année, selon les conditions météorologiques.

La commune de La Neuveville et le Syndicat des eaux (TLN) annoncent que le chemin des

Oeuchettes sera fermé à la circulation pendant cette période.

L'accès par la rue des Mornets et la rue Montagu reste possible.

Le Service de la gestion du territoire (gte@neuveville.ch) se tient à la disposition de la population neuvevilloise pour toutes questions.



Municipalité de La Neuveville

**Les Infos du Municipal du 27 septembre 2024****Mammobus à La Neuveville**

Dans le cadre d'Octobre rose, le Conseil municipal a accepté la demande de l'association pour le dépistage du cancer du sein BEJUNE d'installer le vendredi 27 septembre 2024 de 8 h à 17 h un Mammobus à la Place du Marché. L'objectif est d'inviter les femmes du Jura bernois entre 50 ans et 74 ans qui ne participent pas encore au dépistage à faire leur mammographie à proximité de leur domicile et/ou leur lieu de travail. Pour prendre rendez-vous, vous avez la possibilité de les contacter au 032 494 31 50 ou sur le site Internet [www.depistage-bejune.ch/mammobus](http://www.depistage-bejune.ch/mammobus) ou en vous rendant spontanément au Mammobus.

**Défiibrillateurs à La Neuveville**

La Commune de La Neuveville dispose de 9 défiibrillateurs sur son territoire. Ils se trouvent :

- Place de la Liberté, installé sur un support, devant le bâtiment de la Mairie, côté nord ;
- Place de la Gare 3, installé sur un support, devant l'entrée du Centre des Epancheurs ;
- Chemin de la Plage 10, contre la station de pompage sur la façade sud, côté est. En face du mur du Restaurant de la Plage ;
- Chemin de St-Joux 22, à l'intérieur du bâtiment du Restaurant du Nénuphar, sur le mur droit à l'entrée.
- Chemin du Signolet 8, sur la face gauche du mur, à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique de l'école primaire et enfantine.
- Chemin des Prés-Guëtins 17, sur la face gauche du mur, à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique du Collège du district.
- Route de Vignoble 21, placé à l'extérieur du bâtiment du service de l'équipement, sur la face sud, face à la Cave de Berne.
- Rue des Mornets 25, placé sur le mur nord de la station de couplage.
- Schafisweg 39 à Chavannes, placé contre le mur, à côté de la station transformatrice de Chavannes.



Ces appareils sont à utiliser en cas d'arrêt cardio-respiratoire uniquement. Après avoir décroché l'appareil de son boîtier, appuyez sur « Push to Call », un/une opérateur/trice du 144 indique les directives à suivre, étape par étape. Les défiibrillateurs sont directement reliés à un centre d'appels d'urgences 24/24 et 7j/7.

Des panneaux en français, en allemand et en anglais avec les instructions d'utilisation sont placés à côté de chaque appareil.

À NOTER! Pour prévenir les utilisations abusives, chaque défibrillateur est placé dans un boîtier antivol mis sous alarme.

Votre Conseil Municipal

Municipalité de La Neuveville

## Fête des Vendanges 2024 à Neuchâtel – Navette gratuite entre Le Landeron et La Neuveville

À l'occasion de la Fête des Vendanges 2024, La Municipalité de La Neuveville a le plaisir de vous informer qu'une navette gratuite a été mise en place pour faciliter vos déplacements entre Le Landeron et La Neuveville.

Horaires de la navette TransN (noctambus) - ligne 150:

- **Vendredi 27 septembre 2024:**
  - o Départ de l'arrêt de bus « Université » à 02h00 et 03h00.
  - o Arrivée à la gare de Le Landeron à 02h30 ou 03h30.
  - o Changement de bus à la gare pour prendre le **Minibus Tour** qui vous conduira jusqu'à la gare de La Neuveville.
- **Samedi 28 septembre 2024:**
  - o Même service: départs à 02h00 et 03h00 de l'arrêt « Université », avec changement à la gare de Le Landeron pour rejoindre La Neuveville.

Nous vous encourageons à profiter de ce service pour vos trajets en toute sécurité et convivialité lors de cet événement festif!

La Commune de La Neuveville



## Horaires 2024 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:  
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H  
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 11h30	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.**

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

**Adresse postale:** Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 - 2515 Prêles  
**Adresse e-mail:** [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)  
**Téléphone:** 032 315 70 70  
**Site internet:** [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch)

En 2024, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Lundi	23.12.24	02.01.25	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts  
Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

## PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 3<sup>e</sup> trimestre 2024

Stationnements

**Diesse:** Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11h et 11h45  
**Prêles:** A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15  
**Lamboing:** A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

**28 septembre**

L'administration communale

## Avis de construction

Requérant: M. Aurèle Lecomte, Route de Lamboing 15, 2517 Diesse

Auteur du projet: LB Planification Sàrl, Place du Régent 1, 2523 Lignières

Propriétaires fonciers: M<sup>me</sup> et M. Sarah et Thomas Perrenoud, Le Verger 2, 2516 Lamboing

Projet: Construction d'une place extérieure en béton pour du bétail et ouverture d'une porte, Derrière Montet 12, parcelle 2437, village de Diesse

Zone: Zone mixte A

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du **20 septembre au 20 octobre 2024**. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 20 septembre 2024

Secrétariat communal

## Avis de construction

Requérants: M<sup>me</sup> et M. Maja et Werner Hübscher, Einsiedeln et M<sup>me</sup> Samantha Hübscher, Diesse

Auteur du projet: Atelier Perrel Sàrl, Ch. du Compois 6b, 2533 Evilard

Propriétaires fonciers: M<sup>me</sup> et M. Maja et Werner Hübscher, Einsiedeln et M<sup>me</sup> Samantha Hübscher, Diesse

Projet: Aménagement d'un biotope, d'un mur de soutènement en pierres sèches, suppression d'un escalier en traverses, pose de panneaux photovoltaïques et création d'une nouvelle porte en façade Sud, parcelle N° 1073, Mamelon Vert 13, 2517 Diesse

Zone: H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du **20 septembre au 20 octobre 2024**. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 20 septembre 2024

Secrétariat communal

## Gardiennage à la Noire Combe (Bergerie du Haut)

Pour le week-end du 28-29 septembre 2024, le gardiennage sera assuré par Richard Moser.

Il est possible de louer ce lieu à la journée, au week-end, à la semaine pour les écoles et y passer la nuit (dortoir mixte de 36 lits). En cas d'intérêt, vous trouverez les informations nécessaires sur le site:

[www.leplateaudedisse.ch/loisirs/bergeries\\_et\\_métairies](http://www.leplateaudedisse.ch/loisirs/bergeries_et_métairies)



Mélanie Kiener répondra volontiers à vos questions par mail à: [bergerieduhaut@gmail.com](mailto:bergerieduhaut@gmail.com)

Au plaisir de vous y trouver.

Le Comité

## Rencontre des aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Pour ce mois d'octobre, un après-midi atelier biscuit est prévu suivi d'une raclette, regroupant tous les aînés de la commune. Celui-ci aura lieu le:

**Mercredi 2 octobre 2024 à 15 heures**  
Au Cheval Blanc de Lamboing

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire jusqu'au **vendredi 27 septembre 2024 au plus tard**.

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent le signifier au moment de leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire:

- Par téléphone: 032/ 315 70 70
- Par email: [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)
- Au guichet de la commune
- Par courrier: La Chaîne 2, 2515 Prêles

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au service de transport de la Croix-Rouge (réservation du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au N° 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de septembre.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

## Organisation de la fête villageoise 2025 à Diesse

Afin de pouvoir organiser la fête villageoise à Diesse en 2025, la commune est à la recherche de citoyennes et citoyens prêts à s'engager.

Dans le cas où vous seriez intéressés à vous investir dans ce projet, ou pour tout complément d'information, veuillez contacter l'administration communale, au 032 315 70 70 ou par courriel à [melanie.kiener@leplateaudediesse.ch](mailto:melanie.kiener@leplateaudediesse.ch)

Nous vous remercions de vous annoncer d'ici au 11 octobre 2024, afin que nous puissions rapidement mettre sur pied la première séance.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre engagement.

L'administration communale

## Syndicat d'épuration des eaux usées au Twannbach

Invitation à l'assemblée des délégués du Syndicat d'épuration des eaux usées au Twannbach  
Jeudi, le 31 octobre 2024, 19h30, au Musée de la vigne «le Fornel» à Gléresse

### Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 13 juin 2024
2. Planification des investissements 2025 – 2028, information
3. Budget 2025
4. Révision du Règlement sur le statut du personnel et les traitements
5. Informations
6. Divers

Gléresse, le 22 septembre 2024

Syndicat d'épuration des eaux usées au Twannbach  
Le comité

## Foire de Diesse

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Foire de Diesse aura lieu

**le lundi 28 octobre 2024**

Le groupe d'animation du Plateau de Diesse invite cordialement les commerçants, artisans, créateurs de la région à y participer. Il est encore temps pour vous inscrire!

Prix forfaitaire Fr. 20.- pour les habitants du Plateau  
Renseignements et inscriptions:

Gad.diesse@gmail.com ou 079 287 49 86

Soyez les Bienvenus!!

## Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée communale du 24 septembre 2024

Conformément aux dispositions de l'art. 71 du Règlement d'organisation (RO), le procès-verbal de l'assemblée communale du 24 septembre 2024 de la Commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'administration communale, située à Prêles, du 27 septembre 2024 au 27 octobre 2024.

Il peut être consulté durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la commune ([http://www.leplateaudediesse.ch/la\\_commune/assemblees\\_communales](http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales)).

Pendant le dépôt public, une opposition peut être formée, par écrit, auprès du Conseil communal. Le cas échéant, l'opposition sera dûment signée et munie de motifs valables.

L'administration communale

## Taille des haies, buissons et cultures agricoles pour la saison hivernale

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que, selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes:

*Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.*

**Les riverains doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année.** Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

**Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates d'ici au 18 octobre au plus tard.**

Si le nécessaire ne devait pas être fait, la commune se réserve le droit d'effectuer le travail par substitution.

D'avance nous vous remercions de votre collaboration.

L'administration communale

## Factures de fin d'année

Toutes les personnes ayant des factures à faire valoir auprès de la commune sont priées de les faire parvenir à l'administration communale **d'ici au 8 novembre 2024.**

L'administration communale



**Nods**

Place du Village 5 | 2518 Nods  
[www.nods.ch](http://www.nods.ch)

## Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit:

Septembre		
Lundi	30	8h à 12h
Octobre		
Lundis	7, 14, 21, 28	8h à 12h
Samedis	5, 19	8h à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

Administration Communale

## STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 28 septembre de 9h30 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

## Plantation et élagage des arbres, haies vives, buissons et cultures agricoles

- Profil d'espace libre

L'espace surplombant la chaussée des routes publiques, y compris la distance latérale au bord de la chaussée (largeur libre), **doit être maintenu libre sur une hauteur de 4,50 m au moins.**

- La largeur libre doit être de 0.50 m au moins.

Aux points dangereux, les arbres, haies vives, buissons, cultures maraîchères et agricoles (par exemple: le maïs et autres céréales) doivent être plantés à une distance suffisante par rapport à la chaussée, ceci pour éviter un élagage ou un fauchage prématuré.

Nous prions tous les propriétaires concernés d'effectuer l'élagage nécessaire

**d'ici fin septembre 2024**

Administration communale

## Indications spécifiques concernant la pose de panneaux photovoltaïques

Obligation d'annoncer les installations solaires (art. 7a DPC)

1. Les maîtres d'ouvrage annoncent la construction d'installations solaires non soumises au régime du permis de construire à l'autorité de police des constructions au plus tard sept jours ouvrés avant le début des travaux par l'intermédiaire du système de transmission cantonal.
2. Ils communiquent les informations suivantes:
  - a) l'emplacement de l'installation,
  - b) le type de l'installation,
  - c) la taille de l'installation.
3. Un plan indiquant l'échelle et la direction du nord doit être joint.

Tant lors d'installations solaires soumises ou non soumises au régime du permis de construire, le maître d'ouvrage doit **annoncer la date de mise en service de son installation à la commune.** Un électricien mandaté par la commune doit pouvoir venir vérifier l'état des compteurs avant la mise en service. Le propriétaire est rendu attentif à vérifier que l'annonce se fasse correctement avec son entrepreneur.

## Office de contrôle des champignons

La saison des champignons approchant à grands pas, l'Office de contrôle des champignons ouvrira ses portes, en collaboration avec les communes voisines et la vapko

Tous les lundis du 26 août au 28 octobre 2024 de 18h à 19h

**SAUF LE LUNDI 7 OCTOBRE 2024**

A l'Office du tourisme, Rue du Marché 4,  
2520 La Neuveville

Gratuit et sans rendez-vous

Direction des travaux publics et des transports  
Office des ponts et chaussées Arrondissement d'ingénieur en chef III

## Fermeture au trafic

Route cantonale N° 1325: Front. NE/BE - Nods - (Frinwillier) - Romont - front. BE/SO

Commune: Orvin

430.20359 / Renouveau - Chaussée: Orvin, traversée

## Fermeture au trafic

**du 30.09 – 02.10.2024**



Commune mixte de Nods

## Incinération des déchets en plein air

La loi sur la protection de l'environnement stipule qu'il est interdit d'incinérer les déchets ailleurs que dans une installation, à l'exception des déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins si leur incinération n'entraîne pas d'immissions excessives.

Dans la pratique, cela signifie que seuls des **déchets naturels secs** provenant des forêts, des champs et des jardins peuvent être brûlés, pour autant que le feu ne dégage que peu de fumée. Le dégagement de fumée ne devrait pas durer plus de 10 minutes. Cette durée correspond au laps de temps nécessaire jusqu'à ce que le feu se transforme en brasier. Lorsque le feu est vif, la combustion de la matière est totale et le dégagement de fumée n'est presque plus perceptible. L'élimination des emballages ou autres déchets de ce type est proscrite.

Les contrevenants peuvent être dénoncés.

Conseil Communal

## DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.

Syndicat de communes de l'école des Prés-de-Cortébert

## Assemblée des délégué(e)s

jeudi 24 octobre 2024 à 20h

à l'administration communale,

salle «Jeanbrenin», Grand-Rue 15 à Corgémont

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée du 24 avril 2024
2. Budget 2025
3. Démission / admission d'un membre de la révision des comptes
4. Décompte final de la STEP
5. Divers et imprévus

Les Prés-de-Cortébert, le 22 septembre 2024

Le président, Bernard Tschanz

## PAROISSES

### PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

#### Dimanche 29 septembre

10h, à la Blanche Eglise, culte avec M. Stefan Wilczynski

#### Mercredi 2 octobre

10h, salle Schwander, prière et partage biblique  
12h, rencontre KT cycle 2 à la Maison de paroisse

#### Dimanche 6 octobre

10h, à la Blanche Eglise, culte avec le pasteur Jean-Eric Bertholet

#### A votre service

Marie-Laure Krafft Golay, pasteure, 032 315 11 53  
Sara Holzmann, 079 654 63 58  
Julien Neukomm, 078 632 92 49

Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35  
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

### KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

#### Sonntag, 29. September

Kein Gottesdienst in unserer Kirchengemeinde.

#### Pikettdienst

27. September bis 27. Oktober: Pfr. Peter von Salis  
(Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

### PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

#### Messes dominicales

Dimanche 29 septembre, 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

Dimanche 29 septembre, 10h, Messe patronale (F/D/I/E), Sainte-Marie, Bienne.

#### Baptême des enfants en âge de scolarité

Votre enfant est en âge de scolarité et vous souhaiteriez qu'il soit baptisé? Un parcours de cheminement au baptême va débiter après les vacances d'automne.

Renseignements et inscriptions: 032 328 19 25 ou  
claudine.brumann@kathbielbienne.ch

www.upbienne-laneuveville.ch

### PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

#### Dimanche 29 septembre

Culte à Diesse, 10h00, thème: Le sens de mon prénom, service de voiture (voir ci-dessous)

#### Dimanche 6 octobre

Culte à Nods, 10h00

#### Un carnet de deuil

Quels moyens pour avancer dans son deuil? Conférence avec M<sup>me</sup> Marie-Josèphe Varrin, elle nous présentera les carnets de deuil dont elle est l'initiatrice: Mardi 29 octobre, 19h30, Maison de paroisse de Diesse, entrée libre, collecte

#### Service de voiture

Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

#### Contacts

Présidente: M<sup>me</sup> Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

### PAROISSE DE NODS

#### Dimanche 29 septembre

10h à Nods avec Sainte-Cène: culte d'installation du Conseil de paroisse de Nods.

M<sup>me</sup> Liliane Darioly (Présidente)

M<sup>me</sup> Sarah Holzmann (conseillère)

M<sup>me</sup> Christine Botteron (conseillère)

M<sup>me</sup> Pierrette Duperrax (conseillère)

M. Laurent Botteron (conseiller)

#### Dimanche 6 octobre

10h à Nods, culte avec Sainte-Cène.

### Mardi 8 octobre

14h: découverte de la cathédrale de Chartres, vidéo, discussion et partages.

#### Contacts

M. le Pasteur Marco Pedrolì est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedrolì@sunrise.ch  
N'hésitez pas à le contacter!

#### Catéchète professionnelle

M<sup>me</sup> Sarah Holzmann 079 654 63 58

#### Conseil de paroisse

M<sup>me</sup> Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58,  
079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

### EGLISE EVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

#### Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet  
(032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

### ENSEMBLE VOCAL VOX ANIMAE

Direction: Bernard Guye

#### CONCERTS A CAPELLA

ŒUVRES SACRÉES ET PROFANES  
DE LA RENAISSANCE À NOS JOURS

#### PESEUX, TEMPLE

VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024, 20:00

LA NEUVEVILLE, LA BLANCHE ÉGLISE  
DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024, 17:00

Entrée libre, collecte (prix conseillé CHF. 25.-)  
WWW.VOXANIMAE.CH

## Adresses utiles 19

### SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville  
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

### SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide? Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)  
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30  
Tél. 032 489 10 03

### HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96  
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05  
www.home-montagu.ch

### SECRETARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.  
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch  
www.paroisse2520.ch

### SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30.  
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.  
www.upbienne-laneuveville.ch

### SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

### ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

### SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h et le samedi et dimanche de 9h-15h.

Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.

Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

## Agenda

### MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert du 27 avril 2024 au 27 octobre 2024

Samedi et dimanche 14h30 à 17h30

Nouvelles expositions: La Vigne en Grand et

Nos adieux au masque péruvien

Prolongation de l'exposition: Les Petites Annonces

www.museelaneuveville.ch

musee.laneuveville@bluewin.ch

### MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Exposition: Le phylloxéra au lac de Bienne

Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de

13h30 à 17h. Visites guidées et locations de salles sur

demande.

Renseignements: Tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

### FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE

MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre,

contribution appréciée. www.fhvl.ch.

### CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Vendredi 13.09.2024 20h30

Vendredi 27.09.2024 20h30

Samedi 05.10.2024 20h30

Vendredi 18.10.2024 20h30

Dimanche 27.10.2024 17h00

Samedi 02.11.2024 20h30

Dimanche 03.11.2024 17h00

Samedi 16.11.2024 20h30

Samedi 23.11.2024 20h30

Dimanche 01.12.2024 17h00

Samedi 07.12.2024 20h30

Ve13 et Sa.14.2024 20h30

Samedi 11.01.2025 20h30

Vendredi 24.01.2025 20h30

Samedi 08.02.2025 20h30

Mercredi 12.02.2025 20h00

Jeudi 13.02.2025 20h00

Sandrine Viglino

Bonny B. & the Jukes

Robert Bouvier

Lee Floyd & Big easy

Gators

Cie de Bois de d'Os

Rosset-Donnet Monay

Rosset-Donnet Monay

Le Beau Lac de Bâle

La fête à Tordu & Co

Cie de la Marelle

Marzella, Faustine

Pierre Aucaigne & friends

Elvett

Gabriel Tornay

Michael von der Heide

Bastian Baker

Bastian Baker



### Un franc par jour

La constance donne confiance.

En étant marraine ou parrain

de projet, vous contribuez,

à raison de 360 francs par an,

à la réussite d'un projet

de l'UNICEF de votre choix.

Merci de votre générosité.

www.unicef.ch

unicef